VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SAMEDI LE 18 JUIN.

Ville de la Nouvelle Orléans et Paroisse St-Tammany, Propriété de Résidence, Moulin à Scie, Terres Boisée, située à et près de Slidell, La. Comptes courants, Bois de charpente assorti etc. Dans l'affaire intitulée.

Antonio Menendez vs Ses Créanciers.

No 51,897 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

EN vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 20 avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour; SAMEDI le 18 juin 1898, à 10:30 heures, A. M., à la Bourse de Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 629 et 631 rue Commune, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété à savoir: "Ville de la Nouvelle Orléans",

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 386, borné par les rues St-Claude, Bourbon, Marais et St-Antoine, désigné comme lot No 22, et mesurant (25) vingt-cinq pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (150) cent cinquante pieds entre lignes parallèles,

2° Propriété dans la paroisse de St-Tammany et connue comme la fabrique de The Alton Lumber Company, à la station d'Alton, à savoir:

(a) La moitié Ouest du quart Sud Est de la section (22) vingt-deux, comté huit, rangée Sud une onze Est, Ste Héléna Méridian, dans la paroisse de St-Tammany, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par l'Alton Lumber Co, de Julius Woods le 26 juil.et 1893 et enregistrée dans le Livre des Transferts E, folios 566 et 567, paroisse St-Tammany et acquis par Menendez comme en ceci déclaré.

(B) La moitié ouest du quart sud-est de la section (23) vingt-trois du comté huit, Rangée sud quatorze est, Ste-Helena Meridian, dans la paroisse de St-Tammany, acquis par l'Alton Lumber Co, ou Wilson Varnado, par achat de Aaron Weich et Massaline Welch sa femme, le 30 novembre 1893, et enregistré dans le Bureau de Transferts pour la paroisse de St-Tammany, Livre P. folio 792 et par Menendez comme il est désormais déclaré.

(C) Quatre acres de terre situés à côté des terres du Salomon Manufacturing Co., au sud du chemin public conduisant au débarcadère de chaux de Kiln sur le coté ouest du N. O. et N. E. R. R. Co., dans la ville de Slidell. et connus par arpentages comme commençant à un poteau près de l'entrée au Paturage Guzman allant au nord 27° est cinq chaines et soixante anneaux de là allant à l'ouest 27° nord, sept chaine: de là allant au nord 27° ouest, cinq chaines et soixante-six anneaux; de là allant à l'ouest 27°; de là à l'est 27° sud sept chaines au poteau du commencement et étant quatre acres de terre plus ou moins situé dans le comté neuf, rangée sud, quatorze Est et étant partie de la section [44] quarante-quatre; acquis par Varnado, de John E. Guzman, le 1er septembre 1893, enregistré dans le livre P. folio 684 dans Covington, paroisse St Tammany, La. et partie de W. J. Bennett, le 21 mars 1894, enregistré dans Covington, paroisse St Tammany dans le Livre 2, folios 178 et 179.

4°. La moitié sud du quart sud-ouest de la moitié nord ouest de la section (26) vinght-six, dans le conté huit, au sud de la rangée quatorze est, St Héléna, Méridian, contenant 160 acres, plus ou moins, dans la paroisse et Etat ci-dessus. Ladite terre avait été acquise par Isaac Kemp, par Homestead entry sons certificat daté le 7 août 1893. Acquis par Alton Lumber Co., de Isaac Kemp par achat enregistré dans le bureau de transferts, le 19 décembre 1894, dans le livre 2, folio 581, 582 dans Covington, Lne. Toutes lesdites propriétés ci-dessus décrites étaient acquises ensemble avec le moulin à scie, lot de machines, dix-huit bœufs, cinq chars deux charrettes pour troncs d'arbres, chaines cabanes, bâtisses, etc., par Antonio Menendez, de Wilson Varnado et Christopher C. Mitchell, faisant les affaires sous la raison sociale de l'Alton Lumber Company, par acte du 27 décembre 1894, pa devant Geo M. Barnett, notaire, dans la paroisse d'Orléans, ledit acte étant enregistré dans Covington dans le livre 2, pages 597, 598, 599, 600

[D] Trente et un acres de terre avec les améliorations à St. Joe sur le côté Ouest de la N. O. et N. E. R. R, acquis par Menendez à la vente de Taxes par le shérif de la paroisse St-Tammany, fait le 26 juin 1896, enregistré dans le livre de transferts R. folio 614 dans Covington, Lne, et dans le Livre des ventes du shérif "C" folio 168, chargé avec le droit de rédemption.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable par des billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque, lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les taxes pour l'année courante 1898 devant être assumées par les acquéreurs, un dépôt de dix pour cent devant être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente devant être passés pardevant Henry L. Garland jr, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mai—18 19 21 28—juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 7 JUIN.

LE MARDI, 7 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 20 avril 1898, issu et signé par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Simon Pollet et sa femme, No 56 185 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 114 [anciennement ilet No 13 B de Carrollton] borné par les rues Elm, anciennement Troisième, Monroe, Zimple, et Léonidas. Ledit lot est désigné par le No 48, sur un plan fait par A. D' Hémécourt, voyer, le 1er novembre 1845, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Elm [anciennement Troisième] sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et forme l'encoignure des rues Elm et Monroe

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant James Siméon, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les 10 0|0 usuels de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.

7 mai—7 8 15 22 29—juin 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 14 Juin—Résidence Double, 722 rue Toulouse

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 14 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 mai 1898 et signé le 11 mai 1898 par l'Hon, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Sadie E. Beseler vs Louise G. Beseler, No 56,012 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Royale et Bourbon, désigné par le No 13 mesurant 32' 1" 0'" de face à la rue Toulouse sur 63' 11" 2'" de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent, d'une Résidence cottage double, en briques, couverte en ardoises, ayant deux chambres et cabinet au de chaque côté, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant cinq chambres, cour et allée pavée en briques, cave water works, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur, un tiers du prix chacun, garantis par le privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de garantie, les billets portant intérêt de huit pour cent à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1898 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Mai 14—14 15 22 29—juin 5 12 13 14.

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles G. Merritt, vs Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,148—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marquez, syndic des Créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20mai—20 24 29

CHEMIN DE FER LOUISVILLE & NASHVILLE POUR CHICAGO

Trains rapides avec chars dortoirs à Chicago sans changement, les plus beaux du monde, passant au travers de la partie la plus florissante du Sud. Chars buffets après Nashville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1214 rue Kerlerec, entre Marais et St-Claude.

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

SUCCESSION DE E. J. SONIAT.

No 56,147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, —Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune, — MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncière de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St-Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté, galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water works, cuve, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et séparément, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, Esplanade Ave, St. Claude et Marais, lequel dit lot de terre commence à une distance de 97 pieds 2 pouces et 7 lignes de l'encoignure des rues St Claude et Kerlerec et mesure, en mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Kerlerec par une profondeur de 64 pieds 4 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles, laquelle portion de terre forme la partie du fond des lots 13 et 14 sur un plan de A. d'Hémécourt en date du 18 décembre 1847, déposé dans l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en un joli petit cottage à distance de la rue, ayant trois chambres et cuisine, gaz, hydran, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1214 rue Kerlerec.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an représenté par un billet portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, l'acte devant contenir la clause de non aliénation et la vente sans estimation et 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de saisie et de vente pour forcer le paiement du billet et toutes les autres clauses usuelles de sécurités dans l'acte de vente. L'acquéreur devra assurer les propriétés jusqu'au montant de la partie du crédit et transférer la police au porteur des billets, assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire au frais des acquéreurs

19mai—19-25—juin 1, 8, 15, 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence

En briques à deux Etages et Mansarde.

No 935 rue Dumaine, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Les chars électriques de la rue Dumaine devant, et à moins de soixante-dix pieds de la rue Bourgogne, s'en allant rue du Canal.

Central et près des Eglises, Marchés, Ecoles, Endroits d'amusement et autres commodités.

Mme Louise Haare vs Alexander Sahuqué.

No 56,285.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 mai 1898 et signé le 18 mai 1898 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilèges qui y appartiennent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourgogne, St Philippe et Dauphine, mesurant 20 pieds 1 pouce et demi (mesure française) sur la rue Dumaine par 64 pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant aux mineurs A. Courtin acquise le 26 juillet 1888.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages et mansarde, ayant huit chambres, hydrant, lieux d'aisance cour en pierres plates, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an à partir de la date de vente avec intérêt au taux de 8 0|0 par an sur ces paiements différés, représentés par des billets de l'acquéreur, garantis par privilèges du vendeur et les honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection, et l'acquéreur assumera les taxes de 1897. L'acquéreur devant déposer dix pour cent de son enchère à l'encanteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 25—juin 1 8 15 22

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage 135 rue Bernadotte, près de la rue du Canal.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 144 rue Carondelet—Le MARDI, 14 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, près de la rue du Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 25 avril 1898, No 53,891 du dossier, pour le compte de la succession de John Kane, décédé, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant Cleveland avenue) Bernadotte et St. Antoine, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu par le No 135 rue Bernadotte.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes de 1898. Acte de vente pardevant Jas Siméon, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur

15 mai—15 22 29—juin 5 12 13 14

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN —W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet — JEUDI, 9 juin 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1898 et signé le 28 avril 1898, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Drury A. Harris, No 47,932 du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Poydras, désigné par le No 8, sur un plan de H. Grant, voyer, le 12 février 1852, mesurant 23 pieds, 2 pouces, 1 ligne de face à la rue Fulton, 21 pieds, 3 pouces de face à la rue Front sur 118 pieds, 10 pouces, 3 lignes de face sur la ligne de coté, le divisant du lot No 7 et 118 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 9, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et amélioratons qui s'y trouvent.

2° Quatre certains lots de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 21, 22 23 et 24 de l'ilet 55, lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Devant être vendus sub divisées.

Seulement la nue-propriété du ci-dessus garanti par la propriété ici-dedans décrite efferte en vente, la même étant sujette à l'usufruit en faveur de Mme Eliza Harris, veuve de Drury A. Harris, établi par l'acte de donation inter vivos pardevant A. Hero jr., notaire, le 19 février 1895, comme restreindre par la renonciation de ladite Eliza Harris, pardevant le même notaire, le 29 mars 1898.

3° Deux certanis lots de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Première, Philip et Annonciation, un de cela étant désigné par le No 8 sur un plan par H. Moelhausen, voyer, daté le 5 novembre 1845, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, et l'autre de cela est designé comme le lot No 9 et formant l'encoignure des rues Philip et Annonciation, le dit lot No 9 mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et façade sur la dite rue Annonciation, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Philip et Annonciation, désigné par le No 9 et mesurant 31 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Philip sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Une certaine pièce ou portion de terre, devant être vendue subdivisée d'après un plan par D. M. Brosnan, voyer, daté le 7 mai 1898, située dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Première et Deuxième; et mesurant 125 pieds de face à la rue Rousseau sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Tchoupitoulas, Septième et St-Thomas, et mesurant 41 pieds de face à la rue Sixième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur; le dit lot est une partie du lot No 2, dans le dit ilet, sur le plan du faubourg Livandais, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assument le pro rata des taxes dûes et exigibles en 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requit des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENDREDI, 20 MAI 1898.

LE CONTENU De la Splendidement Meublée Bâtisse du CLUB COMMERCIAL,

No. 816 RUE DU CANAL,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Grands Bargains pour les Ménagères et pour les Clubs,

En de Rares et Magnifiques, Objets d'Art, Meubles et tapis, etc.

In re Liquidation du Club Commercial.

No 56,494—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans

Quinze pièces de sofas rembourés, couverts en cuir; chaises et berceuses. Un grand piano, une tête de buffle, un lot de Welsbach burners, Deux candélabres en bronze, chacun de 24 lumières, verre taillé; deux grands miroirs, glaces françaises; deux tables incrustées, pour jeu d'échec; globe terrestre sur pivot; 12 chaises pour librairie; fillières pour journaux et chevalet-table pour librairie; crayons, gravures, peintures à l'huile, bric-à-brac, manteaux de cheminées en bronze et en tuile, bibliothèque, porte-chapeau en chêne avec miroir, portes d'entrée en acajou avec vitreaux coloriés, un grand water cooler en plaqué, tables et chaises en rotin, lits de repos (lounges) convert en cuir, tables de billiard avec blouses et sans blouses, tables à jouer, chaises, berceuses, candélabres, gas brackets, éventails électriques, tapis, tapis pour escalier, essui-pieds, rideaux, stores de fenêtres, porte-parapluies en porcelaine, crachoirs, armoires, coffrefort en fer, chaises à bascule, meubles de bureau, installations pour buvette, comptoir, réfrigérateur, et plusieurs autres articles spécialement spécifiés dans l'inventaire.

Ces meubles sont neufs, d'un dessin moderne, confortables, finis, et aussi beaux que les personnes riches et de bon goût pourraient se procurer pour leur argent. La bâtisse a été meublée pendant l'année dernière à peu près au prix de neuf mille dollars. Egalement le droit d'occuper la bâtisse jusqu'au 30 septembre 1898 inclusivement.

PAR MACON DENIS et KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138, rue Carondelet. VENDREDI 20 mai 1898, à 11 heures A. M., au local ci-dessus décrit, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 5 mai 1898, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

8 mai—8 10 19 20

Succession de James Hyland et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,480—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Schaeffer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

17mai—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

No 2539 rue Ste-Anne.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54,532—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 2 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1898, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage avec mansarde, No 2539 rue Ste-Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un côté et quatre chambres de l'autre côté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvilier, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine, 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Ste-Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Rocheblave et 132 pieds 7 pouces et 4 1|2 lignes vers la rue Dorgenois le séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et un placement payant.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à un ou en un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection de billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE

UN LOT DE BILLETS ET DE COMPTES COURANT DANS L'AFFAIRE DE

Louis J. Huber vs J. J. Clarke & Co

A L'ENCAN, POUR DU COMPTANT.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Le MARDI, 24 mai 1898 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 rue Commune, près la rue du Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 9 mai 1898, Dossier No 48,607, dans l'affaire de Louis J. Huber vs J. J. Clarke et Cie à l'enchère publique, il sera vendu— Un lot de billets et de comptes courant selon l inventaire enregistré.

Condition—Comptant.

15 mai—15 22 à date

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

La Boulangerie de Choix et la Bâtisse No 821 rue Alix.

Entre Elmira et Belleville.

Succession de Mme Anna Amann.

No 54,355—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division "A".

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'encan MARDI, 24 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 11 avril 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 27 dans l'ilet No 97, borné par les rues Alix, Chestnut (maintenant Belleville), Elmira et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant quatre chambres. Une maison attenante servant de cuisine et une grande chambre contenant un beau four en briques; citerne, waterworks, etc. Au fond du lot il y a une grande écurie avec une bonne chambre au second.

Cette propriété était occupée comme résidence et boulangerie, étant pourvue de tout ce qui est nécessaire à la conduite de ce commerce et ayant une allée sur un côté et une entrée pour véhicules sur l'autre, et est connue comme le No 821 rue Alix.

Conditions – La moitié ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt. Les taxes de 1898 devront être payées par l'acquéreur; un dépôt de 15 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22 23 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 3717 et 3723 rue Annonciation entre Amelia et Peniston.

William Oswald vs John T. Hall et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Douze et Treize de l'ilet No 5 (cinq) borné par les rues Annonciation, Amelia, Laurel et Peniston, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, en date du 8 septembre 1864, deposé par et annexé à un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, alors un notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur cent dix pieds de profondeur et vingt-neuf pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond, le tout mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair et Denegre, avocats du plaignant. 6 mai—6 7 13 20 27—juin 3 3

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Marie Elizabeth Lloyd, Epouse de Wm. E. Varnado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans, No 56,584—Division E—Attendu que Richard L. Lloyd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Elizabeth Lloyd, épouse de Wm. E. Varnado, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

17 mai—17 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE.

David G. Baldwin vs A. Waggaman.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 30,877—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 23me jour de mai 1898, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire déposé en mon bureau

Conditions—comptant sur les lieux.

LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité

14 mai—14 20 23

ANNONCE JUDICIAIR

Vente d'une Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme le No. 730 rue Gayoso, entre les rues Perdido et Gravier.

Patrick J. Bourke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions. — 1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars, avec 8 0|0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895, jusqu'au paiement; un et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat, (jusqu'à 1897 inclusivement) sur la dite propriété.

2°. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet de cent dollars, fait par Mme Cora Booker, défenderesse, en date du 5 décembre 1895, et fait payable trois ans après sa date, avec 8 0|0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement et paraphé "Ne Varietur" par Bernard Titche, notaire, le 5 décembre 1895 pour identification avec l'acte d'hypothèque et de vente passé pardevant lui à la dite date.

3°. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Wynne Rogers, avocat pour le plaignant.

30 avril—30—mai 6 13 20 27—juin 2

Succession de Josephine Giles ou Jewell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,590—Division D. Attendu que Joseph Leblanc a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Josephine Giles ou Jewell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Hugh L. Suthon, avocat.

17mai - 17 21 26.

Succession de George Joseph Cook et Bridget Clara Donnelly, femme décédée du dit Geo. Joseph Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,236 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notificat on les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Cook, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

14 mai—14 18 23

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 622 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$169,375 40	
Sur risques de mer	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter—		
Primes non acquises 1896		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter—		
Intérêt	$9,409 79	
Loyer	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$72,400 22	
Sur risques de mer	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896	7,393 01	
Pertes totales	$65,383 80	
Primes retournées	$23,543 63	
Réassurances	7,769 78	
Commissions	17,674 92	
Taxes et licences	6,218 87	
Dépenses générales Agences et légales	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
		$61,846 50
Profit		$30,083 01
Dividende de juin et de décembre 1897	20,000 00	
Profit net de 1897	10,083 01	
		$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 4,647 27
Primes en voie de collection	28,077 96
Billets garantis sur nantissement	13,291 40
Comptant en main	18,762 88
Propriété foncière	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co à 12	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75	525 00
7 actions de la Provident Savings Trust & Deposit Bank à 80	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90	4,500 00
796 bons à prime à 202 1|2	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102	8,160 00
$1,750 des deuxièmes bons hypothécaires de la Orleans Railroad Co à 70	1,225 00
Librairie et meubles	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00
Primes non acquises de 1897	52,232 00
Pertes non ajustées et non payées	9,614 50
Dividendes non réclamés	942 00
Dividende de décembre 1897	8,000 00
Surplus	21,132 42
	$291 920 92

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

(Signé.) PAUL CAPDEVIELLE, Président.

(signé) JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898.

(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire

16jan—1r

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

1er

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIEE —ET— Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Wm Warner vs ses créanciers—No 56,430—Division C—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Mme Wm Warner soit convoquée pardevant Francis Lory Jr, notaire public, chambre 319 Hennen Building, coin des rues Carondelet et Commune, en cette ville, le LUNDI, 30me jour de mai 1898, afin de considérer et voter sur l'application dans cette affaire faite pour un répit, et que Victor Leovy Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite Mme Wm Warner soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1898.

Signé: F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

1er mai—1 15 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,457—Cour Civile de District, Division E.—George C. Pruschen vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George C. Pruschen soit convoquée et tenue pardevant Charles Rosen, notaire public, en son bureau, 606 allée Commerciale, en cette ville, commençant Jeudi, le 2me jour de juin 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues, et que F. D. Chrétien, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 avril—30—mai 7 14 21 30

AVIS SPECIAL.

CONFORMEMENT AVEC L'ARTICLE 48 de la Constitution de la Lousiane, avis publié est par le présent donné que c'est l'intention de la BANQUE NATIONALE LOUISIANA, la BANQUE NATIONALE HIBERNIA et la BANQUE NATIONALE NEW ORLEANS de s'adresser à l'Assemblée Générale à sa prochaine session pour la promulgation d'une loi pour satisfaire une réclamation desdites banques, pourvoyant pour leurs remboursements de la somme de Cinquante Mille Dollars, dans la proportion d'un tiers pour chacune d'elles, prêts et avances faits par lesdites banques à l'Etat pendant les mois d'octobre et novembre 1897, pour faire face aux dépenses et mesures adoptées par les autorités de l'Etat pour supprimer ou contrôler l'épidémie de fièvre jaune alors existante dans la ville de la Nouvelle Orléans, et autres besoins ayant trait au même sujet.

3 mai—30f

Avis.

Nouvelle-Orléans, 17 mai 1898.

Conformément à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, avis est ici donné que c'est l'intention du Bureau des Commissaires des Levées du District d'Orléans de demander à l'Assemblée générale de l'Etat l'autorisation d'émettre des bons dans le but d'être à même de solder la dette de la Commission des Levées du District d'Orléans et de subvenir aux besoins de ladite Commission.

17 mai—30f

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE.

Le temps le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York est maintenant par le service double quotidien des trains limités du chemin de fer Louisville et Nashville.